



## CR réunion du bureau de la Cotita IdF du 28 janvier 2021

### Compte rendu

#### *Participants*

Didier **Juence**, CD95  
Philippe **Caron** (CD92)  
Jean-Sébastien **Soudre** (CD77)  
Azouaou **Boumrah** (CD77)  
Michael **Langlet** (CD91)  
Hughes **Lacourieux** CD78  
Jérôme **Chiasson** IdF  
Jean Claude **Bajou** CD94  
Dalila **Aït Ali** (CD93) (partiellement en début de réunion)  
Emmanuel **Neuville** Cerema IdF  
Philippe **Aliotti** Cerema IdF

Date	28/01/21	Lieu	Visio - conférence
------	----------	------	--------------------

## 1) Actualités

- *Réservé aux participants*

## 2) Le retour à 90km/h et la démarche IRAP (EuroRAP)

- Une version pdf des présentations de A. Boumrah (CD77) et J.C ; Soudre sera transmise aux participants de la réunion.
- J. S. Soudre précise que :
  - l'acceptation de la mesure à 80 km/h est faible ;
  - les logiques d'itinéraires ont été regardées pour garder une cohérence de la route,
  - l'analyse accident par accident a révélé que la vitesse n'était pas le facteur accidentogène sur les tronçons concernés,
  - la motivation de l'arrêté a été difficile et attaquée par la Ligue contre la Violence Routière,
  - l'évaluation du retour à 90 km/h est bien sûre prévue, mais il faut attendre que le trafic revienne à la normale.
- À la demande de savoir si des mesures compensatoires sont prévues, J.S. Soudre répond que oui par la mise en place de bandes rugueuses en rive et de suppression d'obstacle sur les accotements, en cohérence avec la démarche IRAP présentée par A. Boumrah.
- La démarche IRAP est un programme d'évaluation des routes avec un système de notations avec des « étoiles ». Cette notation, qui se fait par section de 150 m (et par sens unidirectionnel), concerne tous les véhicules, ainsi que les piétons. Mais il n'y a pas de distinction entre VL et PL, bien que le % de PL soit pris en compte. La cible est le 3 « étoiles » signifiant 0 tué et 0 blessé grave. Le programme traite la route ainsi que les accotements.
- Il y a 52 attributs de la route pour l'IRAP et une rentabilité qui se traduit par le nombre de morts et de blessés épargnés.
- Il s'avère que les bandes rugueuses sur rives soient la solution avec le meilleur ratio coût – bénéfice.
- La méthode peut aussi s'appliquer pour les zones urbaines.

## 3) Échanges sur les plates-formes d'ingénierie territoriales en IDF

- E. Neuville rappelle le contexte avec l'ANCT et l'organisation des comités locaux autour des Préfets de Département. Ces comités commencent à se mettre en place en 77, 78 et 95. Il est fort probable que la démarche se fasse aussi en 91, mais il n'en a pas connaissance. E. Neuville pose la question sur ce qui est fait par les CD sur le sujet des plates-formes d'ingénierie territoriale, qui a été lancé il y a une dizaine d'année.
- CD 78 – H. Lacourieux mentionne l'agence départementale Ingénierie qui est un EPA créé pour accompagner les EPCI ainsi que toutes les communes rurales de moins de 2000 habitants. 170 communes sont adhérentes sur les 259 yvelinoises dont 186 éligibles. L'adhésion est forfaitaire. L'agence compte une petite vingtaine de personnes et intervient essentiellement en AMO (aide technique, administrative, juridique et financière).
- CD 95 – D. Juvence indique que le CD 95 a un autre type de système. Il s'agit d'une plate-forme d'échanges mise en ligne en 2017 par le Département et sur son site. Les maires des petites communes (<5000 habitants) ont participé à l'élaboration de l'outil permettant de les accompagner de la conception à la réalisation de leurs projets, Le site fonctionne à la manière d'un réseau social qui valorise les travaux aboutis et favorise l'émergence de chantiers innovants. Il est proposé de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de bureau la présentation de ce site.
- CD 91 – M. Langlet évoque la Société Publique Locale Territoires de l'Essonne et la SEM Essonne aménagement. Une réflexion est en cours au Département sur les services rendus par les services du CD 91 transférables à la SPL comme les études préalables.
- CD 77 – J.S. Soudre mentionne ID77, qui est un groupement d'ingénierie départemental (considéré comme un Groupement d'Intérêt public), créé par le CD 77. Il y a actuellement 224 membres adhérents. ID 77 travaille sur une dizaine de champs d'actions. L'ingénierie territoriale routière sera assurée par ID 77. Les structures ID 77 et CD 77 sont bien séparées, mais il y a possibilité d'avoir du personnel exfiltré.

#### 4) Communication

- P Aliotti indique que le site existant de la Cotita est devenu obsolète et quasi impossible à mettre à jour. Il présente la maquette web de ce que pourraient être les pages web des Cotita régionales. Ces pages seraient dans un premier temps hébergées sur le site du Cerema avant une refonte complète sur un site spécifique. Ces pages sont au stade de la préproduction.
- P. Aliotti présente un document indiquant les dernières publications du Cerema

#### 5) Calendrier des prochaines réunions et des thèmes à aborder

- Les prochaines réunions du bureau sont prévues le 8 avril 2021 après-midi et le 22 juin 2021 après-midi à Saint Mandé ou en visioconférence.
- Pour les thèmes à aborder dans les futures réunions du bureau, P. Aliotti demande qu'on lui fasse part par courriel des propositions. Sont déjà proposés :
  - les données de mobilité et leurs utilisations (réunion avec Vedecom à Satory, qui pourrait être ouverte à des collaborateurs et s'intercaler entre deux réunions de bureau),
  - retours sur les mâts fusibles (CD77 + Dtec ITM),
  - aménagements cyclables lors de travaux d'infrastructures,
  - outils d'aide à la saisie pour les plans de recollement (CD94),
  - décret sur les passages à niveau (les nouvelles obligations),
  - solutions techniques de traitement des infiltrations dans le cadre de la désimperméabilisation (CD 77)
  - les mesures compensatoires pour la renaturation et la désimperméabilisation (CD 91 + CD 78).
  - Présentation de la plate-forme d'échanges du CD 95 (CD95)